REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES dont la population est de 3500 habitants et plus : CDC PONT-AUDEMER - VAL DE RISLE (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CDC PONT AUDEMER-VAL DE RISLE

Numéro SIRET: 20006578700059

POSTE COMPTABLE: PONT AUDEMER

M. 57

Compte administratif Voté par nature

BUDGET: BVE PONT-AUDEMER - VAL DE RISLE (3)

ANNEE 2024

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

Sommaire

I - Informations générales A - Informations statistiques, fiscales et financières 5 B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget 6 C1 - Exécution du budget - Résultats 7 C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses 8 C3 - Exécution du budget - RAR Recettes 9 II - Présentation générale A - Vue d'ensemble - Exécution du budget 10 B1 - Equilibre financier - Investissement 11 B2 - Equilibre financier - Fonctionnement 12 C1 - Balance générale - Dépenses 13 C2 - Balance générale - Recettes 15 III - Adoption du CA A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 17 A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article 2.1 A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement 23 A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP 24 A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP 2.5 A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article 26 B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 28 B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article 32 B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article 35 IV - Annexes A - Présentation croisée A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble 37 A1.01 - Opérations non ventilables Sans Objet A1.900 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet A1.901 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) Sans Objet A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA Sans Objet A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet A1.906 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet A1 907 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet A1.908 - Fonction 8 - Transports Sans Objet A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble A2.01 - Opérations non ventilables Sans Objet A2.930 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet A2.931 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) Sans Objet A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA Sans Objet A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI Sans Objet A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet A2.936 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet A2.937 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet A2.938 - Fonction 8 - Transports Sans Objet **B** - Annexes patrimoniales B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 41 B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 42 B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux 46 B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 48 B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 49 B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement 51 B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 52

53
54
55
57
59
60
Sans Objet
61
62
63
Sans Objet
64
65
66
67
68
71
72
Sans Objet
73
73
75
76
Sans Objet
Sans Objet
Sans Objet 77 78 79
Sans Objet 77 78 79 Sans Objet
Sans Objet 77 78 79 Sans Objet Sans Objet
Sans Objet 77 78 79 Sans Objet Sans Objet 81
Sans Objet 77 78 79 Sans Objet Sans Objet
Sans Objet 77 78 79 Sans Objet Sans Objet 81
Sans Objet 77 78 79 Sans Objet Sans Objet 81
Sans Objet 77 78 79 Sans Objet Sans Objet 81 85
Sans Objet 77 78 79 Sans Objet Sans Objet 81 85
Sans Objet 77 78 79 Sans Objet Sans Objet 81 85
Sans Objet 77 78 79 Sans Objet Sans Objet 81 85 90 91
Sans Objet 77 78 79 Sans Objet Sans Objet 81 85 90 91
Sans Objet 77 78 79 Sans Objet Sans Objet 81 85 89 90 91 92 Sans Objet
Sans Objet 77 78 79 Sans Objet Sans Objet 81 85 89 90 91 92 Sans Objet Sans Objet
Sans Objet 77 78 79 Sans Objet Sans Objet 81 85 89 90 91 92 Sans Objet Sans Objet Sans Objet
Sans Objet 77 78 79 Sans Objet 81 85 89 90 91 92 Sans Objet Sans Objet Sans Objet Sans Objet
Sans Objet 77 78 79 Sans Objet Sans Objet 81 85 89 90 91 92 Sans Objet Sans Objet Sans Objet Sans Objet Sans Objet
Sans Objet 77 78 79 Sans Objet Sans Objet 81 85 89 90 91 92 Sans Objet Sans Objet Sans Objet Sans Objet Sans Objet Sans Objet
Sans Objet 77 78 79 Sans Objet Sans Objet 81 85 89 90 91 92 Sans Objet
Sans Objet 77 78 79 Sans Objet Sans Objet 81 85 89 90 91 92 Sans Objet
Sans Objet 77 78 79 Sans Objet Sans Objet 81 85 89 90 91 92 Sans Objet
Sans Objet 77 78 79 Sans Objet Sans Objet 81 85 89 90 91 92 Sans Objet
Sans Objet 77 78 79 Sans Objet
Sans Objet 77 78 79 Sans Objet
Sans Objet 77 78 79 Sans Objet
Sans Objet 77 78 79 Sans Objet
Sans Objet 77 78 79 Sans Objet Sans Objet 81 85 89 90 91 92 Sans Objet
Sans Objet 77 78 79 Sans Objet 81 85 89 90 91 92 Sans Objet Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	33480

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	54321.00

	Informations financières – ratios		
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00	
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.00	
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00	
5	DGF / population	0.00	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.00	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)		

⁽¹⁾ A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

⁽³⁾ L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

⁽⁴⁾ Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

I - L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II —En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

Fonctionnement : 7.50%Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

⁽¹⁾ A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

⁽²⁾ Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

⁽³⁾ Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

⁽⁴⁾ A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

⁻ semi budgétaire ;

⁻ budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	387 988,08	511 301,03	246 372,29	A1 369 685,24
Investissement	158 967,10	111 064,70	(2) 212 100,49	A2 164 198,09
Dont 1068		0,00		
Fonctionnement	229 020,98	400 236,33	(3) 34 271,80	A3 205 487,15

		RESTES A REALISER (4)				
		Dépenses	Re	ecettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II	23 714,33	III + IV	0,00	B1	-23 714,33
Investissement	1	23 714,33		0,00	B2	-23 714,33
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)
TOTAL	A1 + B1	345 970,91
Investissement	A2 + B2	140 483,76
Fonctionnement	A3 + B3	205 487,15

⁽¹⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽²⁾ Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽³⁾ Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

⁽⁴⁾ A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe : - si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVE	STISSEMENT - TOTAL	(l) 23 714,33
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	350,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	23 364,33
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVI	ESTISSEMENT – TOTAL	(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET	Α

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	A 229 020,98	g 400 236,33
(mandats et titres)	Section d'investissement	в 158 967,10	н 111 064,70
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	c 0,00 (si déficit)	1 34 271,80 (si excédent)
N-1	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 212 100,49 (si excédent)
		=	=
	TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D 387 988,08	= G + H + I + J 757 673,32
	Section de fonctionnement	в 0,00	κ 0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section d'investissement	F 23 714,33	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F 23 714,33	= K + L 0,00
	Section de fonctionnement	= A + C + E 229 020,98	= G + I + K 434 508,13
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	=B+D+F 182 681,43	=H+J+L 323 165,19
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 411 702,41	= G + H + I + J + K + L 757 673,32

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	32 104,96	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
	Total des réalisations d'équipement	32 104,96	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	86 444,14	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
	Total des réalisations financières	86 444,14	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Tota	al des réalisations réelles en investissement	118 549,10	II 0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	40 418,00	111 064,70
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Tota	al des réalisations d'ordre en investissement	/// 40 418,00	IV 111 064,70

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	1+ 111 158 967,10	II + IV 111 064,70

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	v 0,00	VI 212 100,49
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		VII 0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	1+ III + V 158 967,10	323 165,19 323 165 ,19
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)	164	1 198,09

⁽¹⁾ Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

⁽²⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽³⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁴⁾ En recettes, sauf 1068.

⁽⁵⁾ En recettes, détail du 138.

⁽⁶⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁸⁾ DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽¹⁰⁾ Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

⁽¹¹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
	OPERATIONS REEL	LES ET MIXTES	
011 Charges à caractère général (1)	69 637,09	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	53 540,86
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	34 197,38	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
		74 Dotations et participations (1)	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	397,12	75 Autres produits de gestion courante (1)	303 181,41
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	0,00
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	104 231,59	Total recettes de gestion des services	356 722,27
66 Charges financières	11 217,70	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	2 506,99	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	3 096,06
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	117 956,28	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 359 818,33
	OPERATIONS D	O'ORDRE (2)	
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	111 064,70	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	40 418,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 111 064,70	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 40 418,00
TOTAL DES DEPENSES DE		TOTAL DES RECETTES DE	

TOTAL DES DEPENSES DE	I + III 229 020,98	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 400 236,33
TEXEROIDE		L EXERCICE	

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	34 271,80

TOTAL DES DEPENSES DE LA	1 . 111 . 17	200 200 20	TOTAL DES RECETTES DE LA	II + IV + VI	40.4 500.40
SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	229 020,98	SECTION DE FONCTIONNEMENT	11 + 10 + 01	434 508,13

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	205 487,15

⁽¹⁾ Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽²⁾ $DF\ 042 = RI\ 040$; $RF\ 042 = DI\ 040$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

⁽³⁾ Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁴⁾ Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (v compris sur les restes à réaliser N-1)

R	MANDA 15 EMIS (y compris sur les restes a realiser N-1)						
	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé			
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00			
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	40 418,00	40 418,00			
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	86 444,14	0,00	86 444,14			
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00			
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00			
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00			
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00			
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	32 104,96	0,00	32 104,96			
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8)	0,00	0,00			
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00			
018	RSA	0,00	0,00	0,00			
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00			
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00			
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00			
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00			
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00			
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00			
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00			
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00			
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00			
	Dépenses d'investissement – Total	118 549,10	40 418,00	158 967,10			

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	69 637,09		69 637,09
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	34 197,38		34 197,38
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	397,12	0,00	397,12
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	11 217,70	0,00	11 217,70
67	Charges spécifiques (9)	2 506,99	0,00	2 506,99
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	111 064,70	111 064,70
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	117 956,28	111 064,70	229 020,98

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Hors chapitres opérations.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁷⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

⁽⁸⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

⁽⁹⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		111 064,70	111 064,70
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	111 064,70	111 064,70

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N	0,00
--	------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	212 100,49
---	------------

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	53 540,86		53 540,86
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	303 181,41	0,00	303 181,41
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	40 418,00	40 418,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	3 096,06	0,00	3 096,06
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	359 818,33	40 418,00	400 236,33

Pour information R002	Résultat positif reporté	34 271.80
Pour information R002 i		0 : 2: :,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES	Α

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	TOTAL	358 591,15	158 967,10	23 714,33	175 909,72	0,00	158 967,10
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	420,00	0,00	350,00	70,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	177 924,34	32 104,96	23 364,33	122 455,05	0,00	32 104,96
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	49 828,81	0,00	0,00	49 828,81	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'équipement	228 173,15	32 104,96	23 714,33	172 353,86	0,00	32 104,96
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	90 000,00	86 444,14	0,00	3 555,86		86 444,14
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses financières	90 000,00	86 444,14	0,00	3 555,86	0,00	86 444,14
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles	318 173,15	118 549,10	23 714,33	175 909,72	0,00	118 549,10
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	40 418,00	40 418,00		0,00		40 418,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre	40 418,00	40 418,00		0,00		40 418,00
	information : D001 Solde cution négatif reporté	0,00					
	des dépenses estissement cumulées	358 591,15	158 967,10	23 714,33	175 909,72	0,00	158 967,10

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts réalisations RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



	Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	146 490,66	111 064,70	0,00	35 425,96
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total de	es recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	146 490,66	111 064,70		35 425,96
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total de	es recettes d'ordre	146 490,66	111 064,70		35 425,96
Pour in	formation : R001 Solde d'exécution positif reporté	212 100,49			
Total de	es recettes d'investissement cumulées	358 591,15	323 165,19	0,00	35 425,96

⁽¹⁾ Recettes justifiées non titrées.

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

⁽⁵⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

⁽⁶⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	TOTAL	358 591,15	158 967,10	23 714,33	175 909,72	0,00	158 967,10
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	420,00	0,00	350,00	70,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	420,00	0,00	350,00	70,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	177 924,34	32 104,96	23 364,33	122 455,05	0,00	32 104,96
21351	Bâtiments publics	111 922,47	31 016,84	12 205,52	68 700,11	0,00	31 016,84
21838	Autre matériel informatique	2 782,48	1 088,12	0,00	1 694,36	0,00	1 088,12
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	13 390,57	0,00	11 158,81	2 231,76	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	49 828,82	0,00	0,00	49 828,82	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	49 828,81	0,00	0,00	49 828,81	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	49 828,81	0,00	0,00	49 828,81	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des de	épenses d'équipement	228 173,15	32 104,96	23 714,33	172 353,86	0,00	32 104,96
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	90 000,00	86 444,14	0,00	3 555,86		86 444,14
1641	Emprunts en euros	90 000,00	82 044,14	0,00	7 955,86		82 044,14
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	4 400,00	0,00	-4 400,00		4 400,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des de	épenses financières	90 000,00	86 444,14	0,00	3 555,86	0,00	86 444,14
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des de	épenses réelles	318 173,15	118 549,10	23 714,33	175 909,72	0,00	118 549,10
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	40 418,00	40 418,00		0,00		40 418,00

	Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	Reprise sur autofinancement antérieur	40 418,00	40 418,00		0,00		40 418,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	5 859,00	5 859,00		0,00		5 859,00
13912	Subv. transf. Régions	11 932,00	11 932,00		0,00		11 932,00
13913	Subv. transf. Départements	11 736,00	11 736,00		0,00		11 736,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	10 891,00	10 891,00		0,00		10 891,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		40 418,00	40 418,00		0,00		40 418,00

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽³⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁴⁾ Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁵⁾ Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA			
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1		

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opératio	n Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

⁽²⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽³⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.



	Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	146 490,66	111 064,70	0,00	35 425,96
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recette	es d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recette	es financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recette	es réelles	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	146 490,66	111 064,70		35 425,96
28031	Frais d'études	42 879,00	2 461,00		40 418,00
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	26 518,00	26 518,00		0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	803,00		-803,00
281321	Immeubles de rapport	64 769,00	67 329,70		-2 560,70
281351	Bâtiments publics	3 479,33	1 345,00		2 134,33
281838	Autre matériel informatique	2 025,33	6 288,00		-4 262,67
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	6 820,00	6 320,00		500,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
Total des recettes d'ordre	146 490,66	111 064,70		35 425,96

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Recettes justifiées non titrées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts réalisations RAR au 31/12.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	В

DEPENSES

			DEPENSE	<u> </u>			
Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL	466 289,80	209 874,80	19 146,18	0,00	237 268,82	0,00	229 020,98
Charges à caractère général (3)	138 329,14	50 641,74	18 995,35	0,00	68 692,05	0,00	69 637,09
Charges de personnel et frais assimilés (3)	74 670,00	34 197,38	0,00	0,00	40 472,62		34 197,38
Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	66 500,00	246,29	150,83	0,00	66 102,88	0,00	397,12
Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
es dépenses de gestion des s	279 499,14	85 085,41	19 146,18	0,00	175 267,55	0,00	104 231,59
Charges financières	20 000,00	11 217,70	0,00	0,00	8 782,30		11 217,70
Charges spécifiques (3)	16 000,00	2 506,99	0,00	0,00	13 493,01		2 506,99
Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	4 300,00	0,00			4 300,00		0,00
es dépenses financières	40 300,00	13 724,69	0,00	0,00	26 575,31		13 724,69
es dépenses réelles	319 799,14	98 810,10	19 146,18	0,00	201 842,86	0,00	117 956,28
Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
Opérations ordre transf. entre sections (4)	146 490,66	111 064,70			35 425,96		111 064,70
Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
es dépenses d'ordre	146 490,66	111 064,70			35 425,96		111 064,70
formation : 002 Déficit de nnement reporté de N-1	0,00						
des dépenses de fonctionnement cumulées	466 289,80	209 874,80	19 146,18	0,00	237 268,82	0,00	229 020,98
	TOTAL Charges à caractère général (3) Charges de personnel et frais assimilés (3) Atténuations de produits APA RSA / Régularisations de RMI Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3) Frais fonctionnement des groupes d'élus es dépenses de gestion des s Charges financières Charges financières Charges spécifiques (3) Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3) es dépenses financières Virement à la section d'investissement Opérations ordre transf. entre sections (4) Opérations ordre intérieur de la section es dépenses d'ordre formation : 002 Déficit de nnement reporté de N-1	TOTAL 466 289,80 Charges à caractère général (3) 138 329,14 Charges de personnel et frais assimilés (3) Atténuations de produits 0,00 APA 0,00 RSA / Régularisations de RMI 0,00 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3) Frais fonctionnement des groupes d'élus 279 499,14 S Charges financières 20 000,00 Charges spécifiques (3) 16 000,00 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3) Es dépenses financières 40 300,00 Es dépenses réelles 319 799,14 Virement à la section 0,00 d'investissement 0,000 Opérations ordre transf. entre sections (4) Opérations ordre intérieur de la section es dépenses d'ordre 146 490,66 formation : 002 Déficit de 0,00 Indes dépenses de fonctionnement 466 289.80	TOTAL 466 289,80 209 874,80 Charges à caractère général (3) 138 329,14 50 641,74 Charges de personnel et frais assimilés (3) 74 670,00 34 197,38 assimilés (3) Atténuations de produits 0,00 0,00 0,00 APA 0,00 0,00 APA 0,00 0,00	TOTAL 466 289,80 209 874,80 19 146,18	(BP + DM + RAR N-1) Mandats émis rattachées au 31/12 (1)	RP+DM+RAR N-1)	(BP + DM + RAR N-1)

⁽¹⁾ Dépenses engagées non mandatées.

- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts réalisations RAR au 31/12.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	В

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	RÉCE I Réalisations	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi
спар.	Libelle	(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Froduits rattaches	Resies a realiser au 31/12 (1)	(2)
		` ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' '				
	TOTAL	432 018,00	400 236,33	0,00	0,00	31 781,67
013	Atténuations de charges (3)	19 600,00	0,00	0,00	0,00	19 600,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	60 000,00	53 540,86	0,00	0,00	6 459,14
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	162 000,00	0,00	0,00	0,00	162 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	150 000,00	303 181,41	0,00	0,00	-153 181,41
Total d	les recettes de gestion des	391 600,00	356 722,27	0,00	0,00	34 877,73
service		·	,	,	·	,
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-b udgétaires) (3)	0,00	3 096,06			-3 096,06
Total d	es recettes financières	0,00	3 096,06	0,00	0,00	-3 096,06
Total d	es recettes réelles	391 600,00	359 818,33	0,00	0,00	31 781,67
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	40 418,00	40 418,00	-,	-,,	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total d	es recettes d'ordre	40 418,00	40 418,00			0,00
Pour in	formation : 002 Excédent	34 271,80				

Pour information : 002 Excédent 34 271,80 de fonctionnement reporté de N-1	formation : 002 Excédent ctionnement reporté de N-1	34 271,80				
--	---	-----------	--	--	--	--

1								
Total	des	recettes	de	466 289,80	434 508,13	0,00	0,00	31 781,67
fonctionnement cumulées							1	

⁽¹⁾ Recettes justifiées non titrées.

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
- (5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	466 289,80	209 874,80	19 146,18	0,00	237 268,82	0,00	229 020,98
011	Charges à caractère général (4)	138 329,14	50 641,74	18 995,35	0,00	68 692,05	0,00	69 637,09
60611	Eau et assainissement	2 000,00	306,63	943,37	0,00	750,00	0,00	1 250,00
60612	Energie - Electricité	47 300,00	14 580,07	6 135,77	0,00	26 584,16	0,00	20 715,84
60623	Alimentation	1 500,00	0,00	980,23	0,00	519,77	0,00	980,23
60631	Fournitures d'entretien	8 200,00	4 418,64	1 813,90	0,00	1 967,46	0,00	6 232,54
60632	Fournitures de petit équipement	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	50,00	0,00	36,87	0,00	13,13	0,00	36,87
6068	Autres matières et fournitures	1 100,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	13 000,00	5 367,06	2 019,72	0,00	5 613,22	0,00	7 386,78
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	2 000,00	2 286,60	858,04	0,00	-1 144,64	0,00	3 144,64
6156	Maintenance	10 349,54	6 967,63	1 080,52	0,00	2 301,39	0,00	8 048,15
6161	Multirisques	3 500,00	2 931,64	0,00	0,00	568,36	0,00	2 931,64
6188	Autres frais divers	3 179,14	0,07	0,00	0,00	3 179,07	0,00	0,07
62268	Autres honoraires, conseils	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	600,00	0,00	9,64	0,00	590,36	0,00	9,64
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	62,40	0,00	0,00	-62,40	0,00	62,40
6262	Frais de télécommunications	13 450,46	11 287,57	2 167,29	0,00	-4,40	0,00	13 454,86
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,43	0,00	0,00	-0,43	0,00	0,43
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 600,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	-1 750,00	2 950,00	0,00	-1 200,00	0,00	1 200,00
63512	Taxes foncières	27 000,00	4 183,00	0,00	0,00	22 817,00	0,00	4 183,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	74 670,00	34 197,38	0,00	0,00	40 472,62		34 197,38
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	20,00	24,00	0,00	0,00	-4,00		24,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	410,00	411,00	0,00	0,00	-1,00		411,00
64111	Rémunération principale titulaires	59 170,00	21 917,80	0,00	0,00	37 252,20		21 917,80
64112	SFT, indemnité de résidence	30,00	24,91	0,00	0,00	5,09		24,91
64118	Autres indemnités	2 800,00	1 550,46	0,00	0,00	1 249,54		1 550,46
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 310,00	3 166,00	0,00	0,00	144,00		3 166,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	6 800,00	7 103,21	0,00	0,00	-303,21		7 103,21

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6455	Cotisations pour assurance du personnel	1 900,00	0,00	0,00	0,00	1 900,00		0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	230,00	0,00	0,00	0,00	230,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	66 500,00	246,29	150,83	0,00	66 102,88	0,00	397,12
6541	Créances admises en non-valeur	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	64 800,00	0,00	0,00	0,00	64 800,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	165,00	0,00	0,00	-165,00	0,00	165,00
65888	Autres	500,00	81,29	150,83	0,00	267,88	0,00	232,12
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des d	épenses de gestion des services	279 499,14	85 085,41	19 146,18	0,00	175 267,55	0,00	104 231,59
66	Charges financières	20 000,00	11 217,70	0,00	0,00	8 782,30		11 217,70
66111	Intérêts réglés à l'échéance	20 000,00	14 810,30	0,00	0,00	5 189,70		14 810,30
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-3 592,60	0,00	0,00	3 592,60		-3 592,60
67	Charges spécifiques (4)	16 000,00	2 506,99	0,00	0,00	13 493,01		2 506,99
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	16 000,00	2 506,99	0,00	0,00	13 493,01		2 506,99
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	4 300,00	0,00			4 300,00		0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	4 300,00	0,00			4 300,00		0,00
Total des c	harges financières et spécifiques	40 300,00	13 724,69	0,00	0,00	26 575,31		13 724,69
Total des d	épenses réelles	319 799,14	98 810,10	19 146,18	0,00	201 842,86	0,00	117 956,28
023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	146 490,66	111 064,70			35 425,96		111 064,70
6811	Dot. amort. immos incorporelles	146 490,66	111 064,70			35 <i>4</i> 25,96		111 064,70
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des d	épenses d'ordre	146 490,66	111 064,70			35 425,96		111 064,70

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Мо	ntant des ICNE de l'exercice	25,23
Monta	ant des ICNE de l'exercice N-1	3 617,83
= Di	fférence ICNE N – ICNE N-1	-3 592,60

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts réalisations RAR au 31/12.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	432 018,00	400 236,33	0,00	0,00	31 781,67
013	Atténuations de charges (4)	19 600,00	0,00	0,00	0,00	19 600,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	19 600,00	0,00	0,00	0,00	19 600,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	60 000,00	53 540,86	0,00	0,00	6 459,14
70878	Remb. frais par des tiers	60 000,00	53 540,86	0,00	0,00	6 459,14
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	162 000,00	0,00	0,00	0,00	162 000,00
747888	Autres	162 000,00	0,00	0,00	0,00	162 000,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	150 000,00	303 181,41	0,00	0,00	-153 181,41
752	Revenus des immeubles	150 000,00	130 846,24	0,00	0,00	19 153,76
75822	Prise en charge déficit budget annexe	0,00	162 000,00	0,00	0,00	-162 000,00
75888	Autres	0,00	10 335,17	0,00	0,00	-10 335,17
Total des recet	tes de gestion des services	391 600,00	356 722,27	0,00	0,00	34 877,73
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	3 096,06			-3 096,06
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	3 096,06			-3 096,06
Total des recet	tes réelles	391 600,00	359 818,33	0,00	0,00	31 781,67
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	40 418,00	40 418,00			0,00
777	Rec subv inv transférées cpte résult	40 418,00	40 418,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recet	tes d'ordre	40 418,00	40 418,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

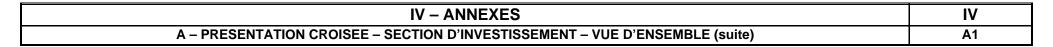
Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

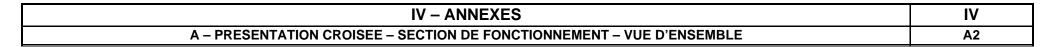
- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Recettes justifiées non titrées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts réalisations RAR au 31/12.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	118 549,10	0,00	0,00		118 549,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	86 444,14	0,00	0,00		86 444,14
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	32 104,96	0,00	0,00		32 104,96
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00



Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables 165,68	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES		231,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	165,68	231,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	13 428,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	10 332,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	3 096,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	7 386,78	110 172,38	0,00	0,00		117 956,28
011	Charges à caractère général	0,00	7 386,78	62 250,31	0,00	0,00		69 637,09
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	34 197,38	0,00	0,00		34 197,38
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		397,12
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	11 217,70	0,00	0,00		11 217,70
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	2 506,99	0,00	0,00		2 506,99
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	346 390,25	0,00	0,00		359 818,33
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	53 540,86	0,00	0,00		53 540,86
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	292 849,39	0,00	0,00		303 181,41
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 096,06

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des ren	nboursements N	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts e		rigine du contrat							
			Date					Taux	initial		Pério-		Possibilité	Caté-
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 510 964,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 510 964,00									
000216	Crédit Agricole Mutuel Normandie Seine	03/03/2011	10/03/2011	10/06/2011	156 434,00	V	Euribor 3m + 0,45%, flooré à 0,00%	1,625	1,625	EUR	Т	С	0	A-1
197	Crédit Agricole Mutuel Normandie Seine		03/07/2009	15/11/2009	223 830,00	F	Taux fixe à 4,48%	4,480	4,480	EUR	Т	Р	0	A-1
252-MON505329EUR	La banque postale	27/10/2015	11/12/2015	01/04/2016	1 130 700,00	F	Taux fixe à 2,03%	2,030	2,030	EUR	Т	С	0	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

					Emprunts et	dettes à l'o	rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1676 Dettes envers					0,00									
locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 510 964,00									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁹⁾ Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

				<u>ORTAR IVATOR</u>			s et dettes au 31/12		•			
			0.11				Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprèsdes établissements financiers(Total)		0,00		649 055,10					82 054,62	14 799,88	0,00	3 215,96
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		649 055,10					82 054,62	14 799,88	0,00	3 215,96
000216	N	0,00	A-1	13 036,35	1,19	V	Euribor 3m + 0,45%, flooré à 0,00%	3,164	10 428,92	832,13	0,00	24,03
197	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 4,48%	4,480	15 090,70	339,29	0,00	0,00
252-MON505329EUR	N	0,00	A-1	636 018,75	11,01	F	Taux fixe à 2,03%	2,030	56 535,00	13 628,46	0,00	3 191,93
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

						Emprunt	s et dettes au 31/12	/N					
			Catémania				Taux d'intérêt						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	(en	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		649 055,10					82 054,62	14 799,88	0,00	3 215,96	

⁽¹⁰⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹¹⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹²⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹³⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹⁴⁾ Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

⁽¹⁵⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁶⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁷⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

			TITION DE											
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indices sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES					
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4				

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Inc	lices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure			ces indices		est un indice hors zone euro	-	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	649 055,10	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	runt couvert						Instrument de co	uverture				
Instruments de couverture				couverture		Nature de la				Périodicité		Primes éve	ntuelles
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat		couverture (change ou taux)	ture l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES						
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5					

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

	Effet de l'instrument de couverture												
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le	B.(()	Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constate	Catégorie d'emprunt (8)						
numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	l Index		Charges c/668	Produits c/768	_	Après opération de couverture				
Taux fixe (total)						0,00	0,00						
Taux variable simple (total)						0,00	0,00						
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00						
Total						0,00	0,00						

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Organisme	Capital restant	Capital	Durée résidu-	Pério- dicité des rem-	Caractéristiques du taux		Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de		
	Année	Profil (5)	refinance- ment	prêteur ou chef de file	dû	réaménagé	elle	bour- se- ments (6)	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Intérêts (13) Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES					
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7				

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

						résidu				Tau	x (2)			Non	ninal	et pério	ortissement odicité de			Annuité payée dan	s l'exercice (s'il y a
N° du contrat d'emprunt	Date de souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Contrat renégoci	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat	Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital		
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

⁽²⁾ Taux à la date de renégociation.

⁽³⁾ Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Nominal à la date de renégociation.

⁽⁶⁾ Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

⁻ Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à l'origine (2) Dette en capital au 31/12/N		Annuité payée au cours de	Dont					
PAR PRÊTEUR			l'exercice	Intérêts (3)	Capital				
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées).	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

⁽²⁾ La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE						
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €						
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)					
L	Etudes	5	10/07/2023				
L	Logiciels	2	10/07/2023				
L	Voitures	5	10/07/2023				
L	Camions et véhicules industriels	5	10/07/2023				
L	Mobilier scolaire	12	10/07/2023				
L	Autres mobiliers	10	10/07/2023				
L	Matériel de bureau électriques et électroniques	6	10/07/2023				
L	Matériel informatique	3	10/07/2023				
L	Métériel de téléphonie	3	10/07/2023				
L	Matériels classiques	6	10/07/2023				
L	Coffre-fort	4	10/07/2023				
L	Installations et appareils de chauffage	15	10/07/2023				
L	Appareils de levage-ascenseurs	20	10/07/2023				
L	Appareils de laboratoire	5	10/07/2023				
L	Equipements de cuisine	10	10/07/2023				
L	Equipement de garages et ateliers	10	10/07/2023				
L	Equipements sportifs	10	10/07/2023				
L	Installations de voirie	20	10/07/2023				
L	Plantations	15	10/07/2023				
L	Autres agencements et aménagements de terrains	20	10/07/2023				
L	Constructions sur sol d'autrui sur la duree du bail	0	10/07/2023				
L	Batiments légers, abris	10	10/07/2023				
L	Agencements et amenagements de batiments, instal. electriques et téléphoniques	15	10/07/2023				
L	Batiments productifs de revenus (HLL, ateliers)	20	10/07/2023				
L	Cheptel	5	10/07/2023				
L	Livres-ouvrages mediatheque	2	10/07/2023				
L	Frais d'etudes non suivies de travaux	5	10/07/2023				
L	Subventions d equipements	5	10/07/2023				
L	Pompes, appareils electromécaniques, matériel d'exploitation	10	10/07/2023				
L	Organes de régulation (électroniques, capteurs)	8	10/07/2023				

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

	TIGIGITO GGI	STITUEES AU ST/T			
Nature de la provision	Date de constitution de	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions de l'exercice (1)	Montant des reprises de l'exercice	Montant des provisions constituées au 31/12/N
	la provision	Α	В	С	D = A + B - C
	PROVISIONS SE	MI-BUDGETAIRES (2)			
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	BUDGETAIRES (2)			-
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00

CDC PONT-AUDEMER - VAL DE RISLE - BVE PONT-AUDEMER - VAL DE RISLE - CA - 2024

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

⁽³⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

⁽¹⁾ Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	В6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la Encours restant de		Montant de l'annuité recouvré		ICNE de
	délibération	au 31/12/N	Capital	Intérêts	l'exercice
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES		
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1	

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

⁽²⁾ A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

⁽³⁾ A compléter depuis l'état des autres engagements données.

⁽⁴⁾ A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

⁽²⁾ A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

ETAT DEC ACTIVES ENCACEMIENTO DONNES								
Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice	
	TOTAL						0,00	
8017 Subventions à	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00	
8018 Autres engage	ements donnés				0,00	0,00	0,00	
Au profit d	d'organismes publics				0,00	0,00	0,00	
Au profit o	Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00	
Engageme	ents liés à des opérations d'urbanisn	ne et d'aménagement			0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

⁻ l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

⁻ la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

⁻ la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

⁻ la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

⁻ la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026 Redeva	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027 Subvent	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028 Autres e	engagements reçus				0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00	
Eng	agements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

165,00 165,00 165,00	
·	
165,00	
•	
165,00	
0,00	
0,00	
0,00	
0,00	
0,00	
0,00	
0,00	
0,00	
0,00	
0,00	
	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00

IV- ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES	B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

⁽¹⁾ Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

⁽²⁾ Numéro à 9 chiffres.

⁽³⁾ Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	В9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
, ,	, ,	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Adjoint administratif terr.	С	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

CDC PONT-AUDEMER - VAL DE RISLE - BVE PONT-AUDEMER - VAL DE RISLE - CA - 2024

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	В9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S: Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel

ANIM : Animation.

POL: Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique CGFP) :

 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

 - 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

 - 332-14: Vacance temporaire d'un emploi.
 - 332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP. 332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

 - 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

 - 332-8-5°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6°: Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5: Contractuel territorial sur emploi permanent peut être nommé en qualité fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10: Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 - 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 - 326_352: Modalités particulières: recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 - 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction)
 - 333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 - 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 - A: Autres.
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

⁽¹⁾ Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

⁽⁴⁾ Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

LIGHE DEC CROARIGINES DE RECROST EMERT ACAQUEES ADHERE LA COLLECTIVITE					
Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement		
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)					
EPCI					
Autres organismes de regroupement					

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

⁽¹⁾ Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES	B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			27 812,18	1 590,70	
Acquisitions à titre onéreux			27 812,18	1 590,70	
12/12/2016	FAC. 14062 du 28-11-2016 (202484BATIMENT00006)	29003-90004340312531	245,70	245,70	1
08/04/2024	INVESTIGATIONS CAUSES INFILTRATION EN VUE DE TRAVA	202384BATIMENT00003	6 837,04	602,00	15
08/04/2024	REMPLACEM. DU CHÂSSIS DE LA PORTE ENTREE PEPINIERE	202484BATIMENT00001	8 896,00	466,00	15
04/10/2024	REPRISE SUITE INFILTRATION PEPINIERE SELON DEVIS D	202484BATIMENT00002	7 457,91	245,00	15
19/11/2024	TP24028001 AMENAGEMENT SENTE PIETONNE PEPINIERE DU	202484BATIMENT00013	3 060,90	32,00	15
19/11/2024	TP24048901 BON DE COMMANDE COMPLÉMENTAIRE AU TP240	202484BATIMENT00014	226,51	0,00	1
13/12/2024	ÉVOLUTIONS DU RÉSEAU - ACQUISITION SWITCHS	202484INFORM00020	1 088,12	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

⁽¹⁾ Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

⁽²⁾ Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES	B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortis- sement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

⁽¹⁾ Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

⁽²⁾ Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

⁽³⁾ Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

⁽⁴⁾ La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B13

	Pour mémoire	Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

	Produit des cessions	Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	212 100,49
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	212 100,49

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	212 100,49
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	212 100,49

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	130 418,00	122 462,14	23 714,33	146 176,47
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	146 490,66	111 064,70	0,00	111 064,70
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	16 072,66	-11 397,44	-23 714,33	-35 111,77
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	212 100,49			212 100,49
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	212 100,49			212 100,49
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte	e III + Solde IV)			176 988,72

⁽¹⁾ BP+BS+DM + RAR N-1.Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

⁽²⁾ Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

⁽³⁾ Mandats et titres émis

⁽⁴⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES	A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	130 418,00	122 462,14
16 Emprunts et dettes	assimilées (A)	90 000,00	82 044,14
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	90 000,00	82 044,14
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts	à déduire des ressources propres (B)	40 418,00	40 418,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	40 418,00	40 418,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1) Libellé (1)		Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	
RECETTES (RESS	OURCES PROPRES) = a + b	146 490,66	III 111 064,70	
Ressources propi	res externes de l'année (a)	0,00	0,00	
10222	FCTVA	0,00	0,00	
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00	
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
Ressources propi	res internes de l'année (b) (3)	146 490,66	111 064,70	
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	42 879,00	2 461,00	
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	26 518,00	26 518,00	
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	803,00	
281321	Immeubles de rapport	64 769,00	67 329,70	
281351	Bâtiments publics	3 479,33	1 345,00	
281838	Autre matériel informatique	2 025,33	6 288,00	
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	6 820,00	6 320,00	
29	Dépréciations des immobilisations			
31	Matières premières (et fournitures) (4)			
33	En-cours de production de biens (4)			
35	Stocks de produits (4)			

CDC PONT-AUDEMER - VAL DE RISLE - BVE PONT-AUDEMER - VAL DE RISLE - CA - 2024

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
39	Dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Dépréciation des comptes de tiers		
59	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Ī	IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
	IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1: LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2: ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUON DES RISQUES NATURELS (1)

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3: GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5: LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;
- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours ».
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1: LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2: ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUON DES RISQUES NATURELS (1)

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3: GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	АРА	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5: LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	АРА	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1°;
- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

- (2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :
- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1.1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES		
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE	D1.2.1	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT	D1.2.2	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT	D1.2.3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D9

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGET	S ANNEXES D10

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	8 213 685,50	2 830 662,25	2 411 652,67	2 971 370,58
RECETTES	8 213 685,50	4 404 306,54	868 454,78	2 940 924,18
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	29 607 246,74	26 376 238,28	0,00	3 231 008,46
RECETTES	29 607 246,74	27 497 688,81	0,00	2 109 557,93

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET ASST PONT AUDEMER- VAL DE RISLE/ N°SIRET : 20006578700026				
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	13 261 544,84	8 931 126,35	2 341 661,12	1 988 757,37
RECETTES	13 261 544,84	5 882 419,97	5 379 141,30	1 999 983,57
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 455 023,48	2 408 530,76	0,00	1 046 492,72
RECETTES	3 455 023,48	3 226 265,13	0,00	228 758,35

BUDGET SPANC PONT AUDEMER - VAL DE RISLE/ N°SIRET : 20006578700034				
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	104 211,83	3 183,80	449,99	100 578,04
RECETTES	104 211,83	27 027,76	18 573,00	58 611,07
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	509 836,17	187 145,00	0,00	322 691,17
RECETTES	507 058,17	246 559,85	0,00	260 498,32

BUDGET BVE PONT-AUDEMER - VAL DE RISLE/ N°SIRET : 20006578700059				
SECTION Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)		Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	358 591,15	158 967,10	23 714,33	175 909,72
RECETTES	358 591,15	111 064,70	0,00	247 526,45
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	466 289,80	229 020,98	0,00	237 268,82
RECETTES	466 289,80	400 236,33	0,00	66 053,47

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	21 938 033,32	11 923 939,50	4 777 478,11	5 236 615,71
RECETTES	21 938 033,32	10 424 818,97	6 266 169,08	5 247 045,27
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	34 038 396,19	29 200 935,02	0,00	4 837 461,17
RECETTES	34 035 618,19	31 370 750,12	0,00	2 664 868,07

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

5 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	21 938 033,32	11 923 939,50	4 777 478,11	5 236 615,71
RECETTES	21 938 033,32	10 424 818,97	6 266 169,08	5 247 045,27
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	34 038 396,19	29 200 935,02	0,00	4 837 461,17
RECETTES	34 035 618,19	31 370 750,12	0,00	2 664 868,07
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	55 976 429,51	41 124 874,52	4 777 478,11	10 074 076,88
TOTAL GENERAL DES RECETTES	55 973 651,51	41 795 569,09	6 266 169,08	7 911 913,34

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),
A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AUBE Patrick **BAPTIST Mathias** BARRE Jean Luc **BEAUDOUIN** Laurent **BINET Blandine BISSON Jean-Marc BLAS Bruno BONVOISIN** Patrice **BOQUET Carie BOUCHER** Dominique **BOUET Benoit BOURNISIEN Martine BURET** Dominique **CABOT** Brigitte **CALMESNIL** William **CANTELOUP** Christophe CHEVREAU Mickaël **CLUZEL** Aurelie DA SILVA Emilie

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

DARMOIS Alexis	
DE ANDRES Carole	
DEFLUBE Fabienne	
DOUYERE Marie-Jean	
DUCLOS Richard	
DUMESNIL Jean Francois	
DUONG Isabelle	
DUTILLOY Brigitte	
DUVAL Vanessa	
GAUTIER Florence	
GILBERT Odile	
GIRARD Fabrice	
HANGARD Vladimir	
LAMY Denis	
LECHAPTOIS Bruno	
LEFRANCOIS Jean-Luc	
LEGRIX Jean	
LEROY Dominique	
LOUVEL Maryline	
MARIE Philippe	
MAUVIEUX Kevin	
MONLON Laurette	
MORDANT Arnaud	
MOUCHEL Florence	
PLATEL Gerard	
QUESNEY Sonia	
ROBILLOT Philippe	
ROSA Mauricette	
ROULAND Rejane	

CDC PONT-AUDEMER - VAL DE RISLE - BVE PONT-AUDEMER - VAL DE RISLE - CA - 2024

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

SENINCK Regis	
SIMON Bertrand	
SWERTVAEGER Didier	
TIHY André	
TIMON Julien	
VALLEE Franck	
VETEL Alain	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».

⁽²⁾ Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:

Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation :

Présenté par (1), A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

	100
AUBE Patrick	
BAPTIST Mathias	
BARRE Jean Luc	CA.
BEAUDOUIN Laurent	
BINET Blandine	10)
BISSON Jean-Marc	Monny
BLAS Bruno	13
BONVOISIN Patrice	Abos
BOQUET Carie	Juan.
BOUCHER Dominique	3 20
BOUET Benoit	
BOURNISIEN Martine	B
BURET Dominique	B >>
CABOT Brigitte	
CALMESNIL William	CALMENNU V
CANTELOUP Christophe	1
CHEVREAU Mickaël	Chun
CLUZEL Aurelie	
DA SILVA Emilie	3

V – ARRETE ET SIGNATURES	ν
ARRETE ET SIGNATURES	A

DARMOIS Alexis	Dai
DE ANDRES Carole	Al Amore
DEFLUBE Fabienne	1
DOUYERE Marie-Jean	
DUCLOS Richard	
DUMESNIL Jean Francois	
DUONG Isabelle	
DUTILLOY Brigitte	
DUVAL Vanessa	7/2029/
GAUTIER Florence	+ (dauhi)
GILBERT Odile	
GIRARD Fabrice	
HANGARD Vladimir	
LAMY Denis	The state of the s
LECHAPTOIS Bruno	bleshiptin
LEFRANCOIS Jean-Luc	De la companya della companya della companya de la companya della
LEGRIX Jean	lutie
LEROY Dominique	
LOUVEL Maryline	Jatte .
MARIE Philippe	ap.
MAUVIEUX Kevin	till =
MONLON Laurette	4-52
MORDANT Arnaud	N
MOUCHEL Florence	MS
PLATEL Gerard	alf
QUESNEY Sonia	
ROBILLOT Philippe	all
ROSA Mauricette	J10891
ROULAND Rejane	Morn

CDC PONT-AUDEMER - VAL DE RISLE - BVE PONT-AUDEMER - VAL DE RISLE - CA - 2024

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

SENINCK Regis	
SIMON Bertrand	Photo .
SWERTVAEGER Didier	The state of the s
TIHY André	
TIMON Julien	
VALLEE Franck	Jak .
VETEL Alain	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».

⁽²⁾ Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.





Nombre de conseillers	56
En exercice	56
Présents	42
Votants par procuration	14
Absents	25
Total des votes	50

L'an deux mille vingt cinq, le sept avril 2025 à 19h00, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués par lettre individuelle en date du 25 mars 2025 se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de M. Francis COUREL

ELUS PRESENTS:

Mme DE ANDRES, M. LECHAPTOIS, M. BOUCHER, M. BISSON, M. BOUET, M. BONVOISIN, M. TIHY, M. HANGARD, M. LAMY, M. CALMESNIL, M. BARRE, M. MARIE, Mme CLUZEL, M. DARMOIS, M. CANTELOUP, Mme GAUTIER, M. TIMON, M. DUTILLOY, Mme ROSA, Mme LOUVEL, M. BEAUDOUIN, Mme MONLON, M. AUBE, Mme MOUCHEL, M. CHEVREAU, M. MAUVIEUX, M. VALLEE, M. MORDANT, M. ROBILLOT, M. DOUYERE, M. SWERTVAEGER, M. COUREL, M. VETEL, M. PLATEL, M. SIMON, M. LEGRIX, Mme BOURNISIEN, Mme MONTIER, Mme QUEVAL, M. FOUCOURT, M. BESSARD, M. LEBOUCHER

ELUS REPRESENTES PAR UN POUVOIR:

MME DA SILVA A M.BESSARD, MME ROULAND A M.BISSON, MME GILBERT A M.FOUCOURT, MME DEFLUBE A M. BOUET, M. DUMESNIL A M. LEBOUCHER, MME DUONG A M. LAMY, MME DUVAL A MME ROSA, M. BURET A M. BEAUDOUIN, M. LEFRANCOIS A MME DUTILLOY, MME CABOT A M. AUBE, M. DUCLOS A M. CANTELOUP, MME QUESNEY A MME MONLON, MME BOQUET A MME QUEVAL, M BLAS À MME BOURNISIEN

SECRETAIRE DE SEANCE : M. DUTILLOY

N°DEL 0030 2025 Compte administratif 2024 - budget annexe "Budget à Vocation Économique"

Le conseil communautaire, procède à l'examen du compte administratif 2024 su budget annexe "Budget à Vocation Economique" déclaré conforme au compte de gestion de l'inspecteur divisionnaire des finances publiques.

Francis COUREL, Président d la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle, sort de la salle.

Le compte administratif du budget annexe "Budget à Vocation Economique" pour l'exercice 2024 se présente ainsi :

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Mandats émis	229 020,98 €	158 967,10 €	387 988,08 €
Titres émis	400 236,33 €	111 064,70 €	511 301,03 €
Résultat 2024	171 215,35 €	- 47 902,40 €	123 312,95 €
Résultat reporté 2023	34 271,80 €	212 100,49 €	246 372,29 €
Résultat de Clôture			369 685,24 €
Restes à réaliser 2024		- 23 714,33 €	- 23 714,33 €
Résultat définitif 2024			345 970,91 €

7.1

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 400 236,33 € réparties par chapitres comme suit :

	FORCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achals et variation des stocks		0.00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	53 540,80		53 540.88
71	Production stockée (ou désicokage)		0,00	0,60
72	Production immobilisée		0,00	0.00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	303 181.41	0,00	303 181,41
78	Produits financiers	0,00	0,00	09,0
77	Produits spécifiques (8)	0,00	40 418,00	40 418,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	3 098,08	0,00	3 098,08
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	359 81B,33	40 418,00	400 236,33

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 229 020,98 € réparties par chapitres comme suit :

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	69 637,09		69 637,09
012	Charges de personnel et frais assimités (9)	34 197.38		34 197,38
014	Atténuations de produits	0.00		0.00
016	APA	0,00		0.00
017	RSA / Régularisations de RMi	0,00		0.00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	397,12	0,00	397.12
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00		0,00
66	Charges financières	11 217,70	0.00	11 217,70
67	Charges spécifiques (9)	2 506,99	0,00	2 506,99
89	Dot, aux amortissements et provisions (9)	0,00	111 064,70	111 084,70
71	Production stockée (ou déslockage)		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement — Fotal	117 956,28	111 064,70	229 020,98

Les recettes d'investissement s'élèvent à 111 064,70 € ainsi qu'à 0,00 € en restes à réaliser réparties par chapitres comme suit:

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

ID: 027-200065787-20250407-DEL_0030_2025-BF

	Chapitre	Crédits ouverts (BP+OM+RARN-1)	Réalisations Titres émis	Reates à réaliser au 31/12 (1)
	TOTAL	146 490,66	†11 084,70	0,00
018	RSA	00,0	00,0	00,0
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	00,0	00,0
16	Emprunts et deltes assimilées (hors 16449, 165, 166	0,00	0,00	00,0
26	et 1688 non budgétaire) Immobilisations incorporaties (sauf 204)	0,00	0.00	0,00
			0.00	00.0
204 21	Subventions d'équipement versées (9) Immobilisations corporelles	0,00 0,00	0.00	0,00
22	Immobilisations exporeses Immobilisations reques en affectation	00,0	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	00,0	0.00	0.00
	\ 			
	es recelles d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest, non transf.	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	00,00	0,00
18	Opte de liaison : affectation (BA,régle)	0,00	0,00	0,0
26	Participations et créances rattachées	6,00	0,00	0,0
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Total d	es recettes financières	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes réelles	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00	. *	
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	146 490,66	111 064,70	
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	
Total d	es recettes d'ordre	146 490,66	111 064,70	

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 158 967,10 €, ainsi qu'à 23 714,33 € en restes à réaliser réparties par chapitres comme suit :

	Chapitre	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser
		(BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	au 31/12 (1)
L	TOTAL	358 591,15	158 967,10	23 714,33
018	RSA	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations	420,00	0,00	350,00
204	incorporelles (sauf 204) Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporettes	177 924,34	32 104,96	23 364,33
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	49 828,81	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	00,0	0,00	0,00
Total	des dépenses d'équipement	228 173,15	32 104,96	23 714,33
10	Dotations, fonds divers el réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	90 099,00	86 444,14	0,00
18	Cpte de lizison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	00,0	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses financières	90 000,00	86 444,14	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles	318 173,15	118 549,10	23 714,33
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	40 418,00	40 418,00	
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	
Total	des dépenses d'ordre	40 418,00	40 418,00	

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

ID: 027-200065787-20250407-DEL_0030_2025-BF

Aussi et au regard de ce qui précède,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.1612-12,

VU la délibération concernant l'adoption du compte de gestion, en date du 7 avril 2025,

VU l'instruction budgétaire M57;

CONSIDÉRANT l'avis de la commission des finances, en date du 24 mars 2025

Le Conseil Communautaire décide, Après en avoir délibéré A l'unanimité,

- **DE DÉCLARER**, que le compte administratif 2024 est conforme au compte de gestion dressé, pour l'exercice 2024, par l'inspecteur divisionnaire des finances publiques, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, et n'appelle ni observation ni réserve de sa part s'agissant du budget annexe "Budget à Vocation Economique".
- **D'ADOPTER**, le compte administratif 2024 pour le budget annexe "Budget à Vocation Economique" tel qu'exposé dans le corps de la délibération

Pont-Audemer, le 7 avril 2025 le Président qui certifie que la présente délibération a été adressée à la Préfecture de l'Eure

Francis COUREL